tez-nous, du moins, de nous féliciter, en passant, de l'aide puissante qu'il nous donne. Et d'ailleurs c'est le devoir de votre profession militaire de défendre l'Eglise de Dieu contre ceux qui la ravagent.....»

" Je me flatte, et je le désire, de pouvoir m'entretenir avec vous avant que vous ne quittiez les Gaules, et alors j'achèverai mieux de vive voix, que je ne puis le faire par écrit, ce qui me reste à dire sur cette grave affaire (1). »

Ces lettres contiennent plus d'un enseignement.

D'abord, sur le caractère modifié d'Humbert. Il y est qualifié de sage et discret, peut-être pour les besoins de la cause, car l'auteur ajoute aussitôt : « Vous gagnerez plus avec lui par la tolérance que par des contestations irritantes. » Ce qui prouverait presque contre cette sagesse improvisée. En tout cas, et pour le moment, Humbert est l'appui de l'Église, le soutien des faibles, la providence du pays, ce, qui, ainsi que le remarque l'Art de vérifier les dates, ne doit pas être de longue durée.

Ensuite, sur l'état politique de nos contrées au milieu du XII° siècle. Elles confirment ce que nous disions en commençant. Il n'y a, dit le bon abbé, ni roi, ni duc, ni prince, personne capable d'exercer une autorité tutélaire. En effet, le roi de France comptait à peine, quoiqu'il ne dût pas tarder à se montrer; nul des seigneurs n'était assez puissant pour dominer ses rivaux et se faire représentant de l'ordre; l'anarchie la plus complète régnait entre tous ces roitelets égaux en forces, en orgueil, en cupidité.

Enfin, sur la misérable condition des serfs et colons dont l'Eglise était alors la seule protectrice.

Philippe Michaud.

(1) Lorain, Hist. de l'abbaye de Cluny, p. 410-413.

(La suite au prochain numéro).